



**INDRE-ET-LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°37-2023-02022

PUBLIÉ LE 14 FÉVRIER 2023

# Sommaire

## **Préfecture d'Indre et Loire /**

37-2023-02-13-00005 - Arrêté modificatif NOMINIS (2 pages)	Page 3
37-2023-02-13-00006 - Arrêté modificatif-analyse impact NOMINIS (2 pages)	Page 6

Préfecture d'Indre et Loire

37-2023-02-13-00005

Arrêté modificatif NOMINIS

**ARRÊTÉ portant modification  
de l'arrêté portant habilitation d'un organisme indépendant pour établir les  
certificats de conformité  
en application de l'article L 752-23 du code du commerce**

Le préfet d'Indre-et-Loire  
Chevalier de la Légion d'honneur  
Officier de l'Ordre National du Mérite

**Vu** le code du commerce et notamment ses articles L.752-23, R.752-44-2 à R.752-44-6 ;

**Vu** l'arrêté du 23 avril 2020 N° 37-2020-04-23-003 portant habilitation à la SARL Cabinet NOMINIS à effectuer des certificats de conformité dans le département d'Indre-et-Loire ;

**Vu** le courriel du 1<sup>er</sup> décembre 2022 informant du changement d'adresse de la SARL Cabinet NOMINIS ;

Sur proposition de la Secrétaire Générale de la préfecture d'Indre-et-Loire ,

**Article 1<sup>er</sup>** :

L'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté du 23 avril 2020 susvisé est modifié comme suit :

« La SARL Cabinet NOMINIS domiciliée 2 rue Louis de Broglie – 56000 Vannes est habilitée à établir les certificats de conformité mentionnés au I de l'article L 752-23 du code du commerce » (le reste est sans changement).

**Article 2** : La Secrétaire Générale de la préfecture d'Indre-et-Loire est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au demandeur, publié au recueil des actes administratifs de la préfecture d'Indre-et-Loire et dont copie sera adressée à la direction départementale des territoires.

Tours, le 13 février 2023

Pour Le Préfet et par délégation,  
La Secrétaire Générale

Signé :

Nadia SEGHIER

15, rue Bernard Palissy  
37925 Tours Cedex 9  
Tél. : 02 47 64 37 37  
Mél : [prefecture@indre-et-loire.gouv.fr](mailto:prefecture@indre-et-loire.gouv.fr)  
[www.indre-et-loire.gouv.fr](http://www.indre-et-loire.gouv.fr)

1/2

<b>Annexe</b>
<b>Renseignements administratifs relatifs à l'entité juridique demandant l'habilitation</b>
<b>Statut juridique</b>
SARL Siret : 853 071 165 RCS Vannes
<b>Nom et adresse de l'organisme</b>
Société Cabinet NOMINIS Siège social : 2 rue Louis de Broglie – 56000 VANNES Tél : 07 60 17 36 78 adresse électronique : astrid.leraynormand@gmail.com
<b>Représentant légal</b>
Mme Astrid LE RAY
<b>Personnes affectées à l'activité faisant l'objet de la demande d'habilitation</b>
Mme Astrid LE RAY

Préfecture d'Indre et Loire

37-2023-02-13-00006

Arrêté modificatif-analyse impact NOMINIS

**ARRÊTÉ portant modification  
de l'arrêté portant habilitation d'un organisme indépendant pour réaliser les analyses  
d'impact en application du III de l'article L 752-6 du code du commerce**

Le préfet d'Indre-et-Loire  
Chevalier de la Légion d'honneur  
Officier de l'Ordre National du Mérite

**Vu** le code du commerce et notamment ses articles L.752-6 (III et IV), R.752-6-1 à R.752-6-3 et A.752-1 ;

**Vu** l'arrêté du 30 janvier 2020 N° 37-2020-01-30-006 portant habilitation à la SARL Cabinet NOMINIS pour réaliser les analyses d'impact dans le cadre des dossiers de demande d'autorisation d'exploitation commerciale dans le département d'Indre-et-Loire ;

**Vu** le courriel du 1<sup>er</sup> décembre 2022 informant du changement d'adresse de la SARL Cabinet NOMINIS ;

Sur proposition de la Secrétaire Générale de la préfecture d'Indre-et-Loire ,

**Article 1<sup>er</sup>** :

L'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté du 30 janvier 2020 susvisé est modifié comme suit :

« La SARL Cabinet NOMINIS domiciliée 2 rue Louis de Broglie – 56000 Vannes est habilitée à réaliser l'analyse d'impact mentionnée au III de l'article L 752-6 du code du commerce » (le reste est sans changement).

**Article 2** : La Secrétaire Générale de la préfecture d'Indre-et-Loire est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au demandeur, publié au recueil des actes administratifs de la préfecture d'Indre-et-Loire et dont copie sera adressée à la direction départementale des territoires.

Tours, le 13 février 2023

Pour Le Préfet et par délégation,  
La Secrétaire Générale

Signé :

Nadia SEGHIER

15, rue Bernard Palissy  
37925 Tours Cedex 9  
Tél. : 02 47 64 37 37  
Mél : [prefecture@indre-et-loire.gouv.fr](mailto:prefecture@indre-et-loire.gouv.fr)  
[www.indre-et-loire.gouv.fr](http://www.indre-et-loire.gouv.fr)

1/2

<b>Annexe</b>
<b>Renseignements administratifs relatifs à l'entité juridique demandant l'habilitation</b>
<b>Statut juridique</b>
SARL Siret : 853 071 165 RCS Vannes
<b>Nom et adresse de l'organisme</b>
Société Cabinet NOMINIS Siège social : 2 rue Louis de Broglie – 56000 VANNES Tél : 07 60 17 36 78 adresse électronique : astrid.leraynormand@gmail.com
<b>Représentant légal</b>
Mme Astrid LE RAY
<b>Personnes affectées à l'activité faisant l'objet de la demande d'habilitation</b>
Mme Astrid LE RAY